Grand Poitiers Communauté urbaine

PLU de Tercé

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Tercé a été approuvé le 6 avril 2018 par le Conseil de Grand Poitiers Communauté urbaine.

Le PLU de Tercé a fait l'objet d'une modification simplifiée (MS1) approuvée par le Conseil de Grand Poitiers Communauté urbaine du 27 septembre 2024.

<u>Délibération d'approbation de la modification simplifiée n°1</u>

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Tercé approuvé

Les différents éléments qui composent le PLU de la commune de Tercé approuvé sont en libre téléchargement cidessous :

- > Pièce 0 Délibérations
- > Pièce 1 : Rapport de présentation Notice de présentation (MS1)
- > Pièce 2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- > Pièce 3 : Règlement Zonage (MS1)
- > Pièce 4 : Orientations d'Aménagement et de Programmation
- > Pièce 5 : Annexe 1 Servitudes d'utilité publique
- > Pièce 6 : Annexes 2 à 6 Droit de Préemption urbain Carrières Plomb Annexe sanitaire (eau potable assainissement) Arrêtés relatifs aux traitements des eaux usées Arrêtés de Protection de captage Secteur d'informations sur les sols

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites 86 000 Poitiers Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30